



1er numéro de la gazette !!

Mairie
45 rue de l'Aunette
60240 SENOTS

TÉLÉPHONE :
03.44.08.70.83.

EMAIL :
mairie.senots@wanadoo.fr

Mardi 14h00-19h30
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h30

*Retrouvez en
dernière page des
informations
pratiques !!*

Dans ce numéro :

Evénements passés
Evénements récents
et à venir
Un peu d'histoire
Rappels
Informations pratiques

Voici le 1^{er} numéro de la gazette de Sedunum, journal des habitants de Senots – Bléquencourt.

Senots s'appelait SEDUNUM en 1220.

Mais avant et après 1220, d'autres appellations furent employées :

1093 SENEOTH (nom qui figure sur notre blason)

1112 SENNOZ

1220 SEDUNUM

1264 SENOS

avant de s'appeler définitivement SENOTS.

EVENEMENTS PASSES

NOEL 2017 fut fêté dans la bonne humeur le samedi 16 décembre 2017 après-midi dans l'ancienne salle de classe.

Le Père Noël s'était déplacé en personne pour la distribution des cadeaux aux enfants et également pour offrir un panier garni à nos anciens.

La **GALETTE DES ROIS** a été dégustée en toute convivialité le jeudi 25 janvier 2018 en fin de journée dans l'ancienne salle de classe.

Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation et est venue partager un bon moment et fêter ensemble la nouvelle Année.

Ce fut aussi l'occasion pour notre nouveau Maire, Carole GAUTIER de se présenter.

Le **POT DE DEPART DE Mr LEMAITRE**, ancien maire de Senots a eu lieu le samedi 24 février 2018.

Pour l'occasion, les habitants étaient tous conviés autour d'un pain de près de 2 mètres de long élaboré par la Boulangerie voisine de Monneville.



JOURNEE PROPRETE

Le samedi 7 avril entre 9h00 et 12h00, les membres du conseil municipal ont donné rendez-vous aux bonnes volontés pour nettoyer les abords de nos routes et chemins et la mairie a fourni les sacs poubelle.

Près d'une trentaine de personnes a donc participé à cette activité qui a permis d'allier geste citoyen et randonnée pédestre.

En effet, 2 groupes ont été formés afin de se répartir sur les 2 villages.

Après avoir sillonné les rues, les 2 groupes se sont retrouvés aux terrains de tennis situés entre Senots et Bléquencourt, où il y avait fort à faire !!

La récolte a été très fructueuse !!

Les sacs ont été emmenés en camionnette jusqu'à la déchetterie de Liancourt Saint-Pierre.

Pour terminer cette matinée ensoleillée, tous les participants se sont retrouvés à Senots, dans l'ancienne salle de classe, pour un pot de remerciement offert par la municipalité.

Encore merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !!

"20 sacs de déchets divers et variés ont été emmenés à la déchetterie de Liancourt St Pierre"



Association SENOTS-ENTENTE-TENNIS

L'assemblée générale 2018 de l'Association SENOTS – ENTENTE - TENNIS s'est tenue le Vendredi 18 mai à la Mairie.

Ces dernières années, les courts ont subi des actes de vandalisme et les cadenas ont été volés à plusieurs reprises.

Depuis, les courts ne sont plus fermés à clé et donc ouverts à tous.

C'est la raison pour laquelle l'association ne

faisait plus payer de droit d'entrée.

Néanmoins, cette année, il a été décidé d'entamer des travaux de nettoyage et de réfection des bandes blanches afin de pratiquer le tennis dans de bonnes conditions.

Exceptionnellement et de nouveau cette année, il n'y aura pas de droit d'entrée.

Toutefois, une inscription en mairie sera obligatoire car un cadenas à code a été installé.

Ainsi, nous souhaitons qu'un plus grand nombre profite de ces installations tout en rappelant à chacun son sens civique : les courts de tennis ne sont pas un terrain pour faire autre chose que du tennis, laisser les courts propres après votre passage, bien refermer avec le cadenas, envoyer à la mairie les personnes intéressées et ne pas leur communiquer le code du cadenas.

L'Association SENOTS - ENTENTE - TENNIS compte sur vous et vous remercie.



UNE TOMBE ETRANGE

En face du cimetière de Senots, on peut voir un petit tertre entouré d'arbres, auquel on accède par un escalier étroit de quelques marches de pierre. Longtemps inaccessible et enfoui dans un immense lilas, on peut maintenant y accéder facilement.

Dans cet espace se trouvent plusieurs petites stèles muettes, et une plus grande qui domine les autres sur laquelle on peut lire assez distinctement : « François Auguste Pottier, décédé le 5 juillet 1878 dans sa 79^e année ».

Deux questions se posent. Qui était-il et pourquoi trouve-t-on une pierre tombale en dehors du cimetière ?

L'acte de son décès retrouvé dans les registres de Senots nous aide assez bien à répondre à la première question :

“Ancien cultivateur âgé de 78 ans 11 mois et 24 jours, natif de Senots, fils de Charles Pottier et Clotilde Colombel, époux de Marie Pélagie Joséphine Larsonnier”

Son décès est déclaré par son fils Charles Casimir Pottier, 45 ans, curé de Bailleul sur Thérain et par Denis Zéphir Caffin, 42 ans, tabletier à Senots, son gendre.



Si vous détenez des anciens documents (photos, articles de journaux, cartes postales) relatifs à notre village et que vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Nous pourrions les faire paraître dans nos prochains numéros.



Mais pourquoi une pierre tombale isolée du cimetière ? S'agit-il d'une dernière volonté, d'une démarche de son fils ecclésiastique pour honorer sa famille ? Mystère. Quelqu'un peut-il aider à résoudre cette énigme ?

RAPPELS



A l'attention des randonneurs, promeneurs, à pied, à vélo, à quad, etc....

Nous vous rappelons que les champs cultivés ou non sont des propriétés privées.

Traverser un champ est une violation de domicile et, de surcroît, entraîne des dommages aux cultures.

De même, certains bois ou chemins sont également privés et signalés par des panneaux « PROPRIETE PRIVEE » ou plus simplement « PRIVE ». Au même titre que vos propres jardins, les promeneurs n'y sont pas les bienvenus.

Nous vous remercions de respecter ces règles de bonne conduite.

A l'attention des jardiniers

Il est rappelé qu'on ne doit pas utiliser les engins de jardinage à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse, etc, en dehors des jours et horaires ci-dessous :

Du Lundi au Samedi :
de 8h à 12h et de 14h à 19h
Dimanche et jours fériés :
de 9h30 à 13h

Par ailleurs, l'entretien des espaces verts devant son habitation et la taille des haies donnant sur la voie publique est à la charge des habitants.

A l'attention de tous

Afin d'éviter des coûts à la commune, et par conséquent à tous les administrés, nous comptons sur votre bienveillance à respecter, et à faire respecter à nos enfants, les biens communaux.

Suite à des jeux de ballons répétés sous le porche de l'église, nous avons dû refaire faire intégralement la toiture de ce porche. Bien évidemment, nous avons pensé à la renforcer et à la protéger.

Il en est de même pour les graffitis des arrêts de bus des 2 villages. Ces derniers sont régulièrement souillés. Un nettoyage et une mise en peinture s'avèrent plus que nécessaire !



L'église Saint Rémi
de Senots

FETE DES VOISINS 2018

La fête des voisins a eu lieu le vendredi 22 juin 2018.

Un article ainsi que des photos paraîtront dans le prochain numéro de la gazette.

A découvrir dans
le prochain
numéro !!

DATES A RETENIR des manifestations autour de Senots Bléquencourt

Le 1^{er} JUILLET 2018

Fête Annuelle au Jardin Partagé de Bléquencourt
organisée par l'association Sol Majeur



Fin juillet 2018

Messe en plein air à 11h00
à la Chapelle Sainte-Anne
de Bléquencourt.
Date à confirmer, voir en
Mairie

VEXIN THELLE EN FETE
entre 10h et 17h00
à Chaumont en Vexin



INFORMATIONS PRATIQUES ET N° UTILES

BUREAU DE POSTE

2 rue de la Mairie
60240 FRESNES
L'EGUILLON
TPH : 03.44.49.04.00

Lundi, Mercredi, Vendredi
17h00-19h00

Mardi, Jeudi, Samedi
10h00-12h00

POMPIERS 18 ou 112
GENDARMERIE 17
SAMU 15
HOPITAL CHAUMONT 03 44 49 54 54
DEPANNAGE EDF 0 810 333 080 ou 0 810 433 080
DEPANNAGE EAU 0 810 108 801

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN
03 44 49 15 15

CENTRE SOCIAL DE CHAUMONT EN VEXIN
03 44 49 01 80

TRESORERIE DE CHAUMONT EN VEXIN
03 44 49 00 97

Directeur de la publication :
Carole GAUTIER
Maire
Rédacteurs :
JP DUBOILLE
C. LANGE
A. DELCOURT-DRUGY

DECHETTERIE Liancourt Saint-Pierre

Horaires d'hiver

(du 1^{er}/11 au 28/02):

Lundi 14h-17h
Mercredi 9h-13h et 14h-17h
Vendredi 9h-13h et 14h-17h
Samedi 9h-13h et 14h-17h
Dimanche 9h-13h

Horaires d'été

(du 1^{er}/03 au 31/10) :

Lundi 14h-19h
Mercredi 9h-13h et 14h-19h
Vendredi 9h-13h et 14h-19h
Samedi 9h-13h et 14h-19h
Dimanche 9h-13h

Renseignements utiles

Vous venez d'arriver à Senots-Bléquencourt et vous souhaitez vous inscrire sur les **LISTES ELECTORALES ?**

Pour cela, présentez-vous à la Mairie aux horaires d'ouverture muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent avant le 31 Décembre. Désormais, les demandes de **Carte Nationale d'Identité** et de **PASSEPORT** se font par Internet avant un RDV en Mairie de Chaumont ou Méru. Renseignez-vous à la mairie ou sur le site ants.gouv.fr

URBANISME

Petit rappel : tous les travaux (fenêtres, portails, clôtures, abri de jardin...) doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

PLU

Après presque 3 ans d'étude et de travail, le Conseil Municipal, lors de la réunion du 14 juin a approuvé définitivement son **Plan Local d'Urbanisme**. Désormais, les villages de Senots et Bléquencourt sont régis par ce PLU qui remplace l'ancien POS.

Votre enfant vient de fêter (ou va bientôt fêter) ses 16 ans, pensez au **RECENSEMENT**

Dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire, les jeunes hommes ET les jeunes femmes sont priés de venir se faire recenser en Mairie en présentant le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité en cours de validité. Cette inscription est nécessaire pour la journée de citoyenneté à venir mais surtout pour les inscriptions dans les écoles secondaires et supérieures.

*Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique*